

2065

2055

2045

2035

2025

**Rapport annuel**

**2015**

**Institut canadien des actuaires**

2005

1995

1985

1975

1965

Canadian  
Institute of  
Actuaries



Institut  
canadien  
des actuaires

## // Table des matières

/ Qui nous sommes  
p. 2

/ Conseil d'administration  
de l'ICA  
p. 3

/ Rapport du président  
p. 4

/ Rapport du directeur  
général  
p. 6

/ L'ICA en nombres  
p. 7

/ Rapport de la Direction  
de l'admissibilité et de  
la formation  
p. 8

/ Rapport de la  
Direction des relations  
internationales  
p. 10

/ Rapport de la Direction  
des services aux  
membres  
p. 12

/ Rapport de la Direction  
de la pratique  
actuarielle  
p. 14

/ Rapport sur la  
déontologie  
p. 16

/ Rapport du secrétaire-  
trésorier  
p. 18

/ Lauréats des prix aux  
bénévoles 2015  
p. 20

/ Où les membres de  
l'ICA travaillent  
p. 22

/ Domaines de pratique  
p. 23

/ Répartition des  
FICA selon le type  
d'employeur  
p. 23

/ États financiers  
résumés  
p. 25

## // Qui nous sommes

2

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national et la voix nationale de la profession actuarielle. L'Institut est dévoué à servir le public par la prestation de services et de conseils actuariels de la plus haute qualité, laquelle est assurée par les plus de 5 200 membres qui forment la profession. En fait, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Les actuaires sont des experts en gestion des risques qui effectuent des évaluations et fournissent des conseils sur les répercussions financières de certains événements futurs incertains. Ils appliquent leurs connaissances spécialisées en mathématiques, en finances, en statistiques et en théorie du risque afin d'assurer la sécurité financière d'organisations et de particuliers. Les actuaires transforment les chiffres en savoir.

### Vision

Les Canadiens jouissent d'une sécurité financière.

### Mission

À titre de porte-parole bilingue de la profession actuarielle au Canada, nous assurons le progrès de la science actuarielle et de ses applications au profit du bien-être de la société.

## Valeurs

Les valeurs façonnent nos attitudes et influencent notre éthique professionnelle. Nos valeurs sont :

---

### INTÉGRITÉ

Nous sommes des professionnels honnêtes et responsables; nous veillons au respect de principes éthiques stricts. Nous recourons à notre expertise, à nos normes rigoureuses et à notre objectivité pour assurer la prestation de conseils et de services actuariels de la plus haute qualité.

---

### COMMUNAUTÉ

Nous faisons passer l'intérêt public avant nos propres intérêts. Nos processus sont transparents et le bénévolat se situe au cœur de nos activités.

---

### AVANCEMENT

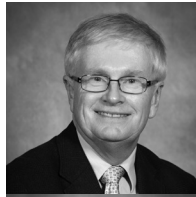
Nous sommes engagés à prouver la valeur de la gestion efficace du risque. Nous recourons à l'innovation pour assurer le progrès de la science actuarielle et de ses applications.

---

## La ligne du temps du 50<sup>e</sup> anniversaire

Étant donné que l'année 2015 soulignait le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ICA, le pied de page sur chaque page du Rapport annuel 2015-2016 présente une ligne du temps affichant les jalons importants de chaque décennie de l'existence de l'Institut.

## // Conseil d'administration de l'ICA



◁ **Rob Stapleford**  
B.A., FICA, FSA  
Président



◁ **Dave Dickson**  
B.Sc.Act., FICA  
Président désigné



◁ **Jacques Tremblay**  
B.Sc.Act., FICA, FSA  
Président sortant



◁ **John Dark**  
B.Math., FICA, FSA  
Secrétaire-trésorier



◁ **David Congram**  
FICA, FIA, ASA



◁ **Alan Cooke**  
B.A., FICA, FSA, MAAA



◁ **Daniel Doyle**  
B.Math., FICA, FSA,  
MAAA



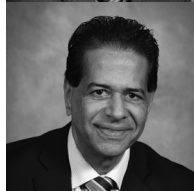
◁ **Steven Easson**  
B.Math., FICA, FSA, CFA



◁ **Claude Ferguson**  
B.Sc.Act., FICA, FSA



◁ **Richard Gauthier**  
B.Sc.Act., FICA, FCAS



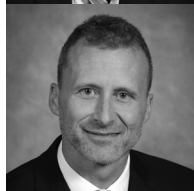
◁ **Minaz Lalani**  
B.Sc., FICA, FSA, CERA,  
FCA



◁ **Denise Lang**  
B.Sc.Act., FICA, FSA



◁ **Karen Lockridge**  
B.Sc., FICA, FSA



◁ **Jean-Yves Rioux**  
B.Sc.Act., FICA, FSA,  
CERA



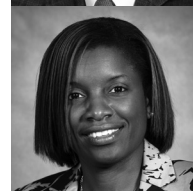
◁ **Marc Tardif**  
B.Sc.Act., FICA, FSA



◁ **Mercy Yan**  
B.Sc., FICA, FSA, MAAA



◁ **Pierre Dionne**  
B.Sc., FICA, FCAS  
(président, Direction de  
la pratique actuarielle;  
membre d'office)



◁ **Angelita Graham**  
B.Sc.Act., FICA, FSA  
(présidente, Direction  
de l'admissibilité et de  
la formation; membre  
d'office)



◁ **Marie-Hélène  
Malenfant**  
B.Sc.Act., FICA, FSA  
(présidente, Direction  
des services aux  
membres; membre  
d'office)



◁ **A. David Pelletier**  
B.Sc., FICA, FSA  
(président, Direction  
des relations  
internationales;  
membre d'office)



◁ **Michel Simard**  
Directeur général  
(membre d'office)

/ **1965**  
L'Institut canadien des  
actuaires est fondé en vertu  
d'une loi du Parlement

/ **1965**  
La première assemblée de l'ICA  
se tient le 6 avril à Toronto

/ **1966**  
Nombre total de Fellows : 419

## // Rapport du président

4



/ Rob Stapleford, président de l'ICA

Ce fut un honneur de servir l'Institut à titre de 52<sup>e</sup> président. La dernière année a été stimulante et exigeante. Je suis ravi de présenter un compte rendu des points saillants.

Lors de mon allocution à l'Assemblée annuelle 2015, j'ai dégagé cinq thèmes prioritaires pour 2015-2016. Voici une brève mise à jour des progrès réalisés à cet égard.

**Assurer une meilleure gestion des bénévoles :** La Direction des services aux membres (DSM) a établi une Commission sur la gestion et le développement des bénévoles, dirigée par Sharon Giffen. Offrir aux bénévoles une expérience plus enrichissante constitue une initiative importante pour l'ICA et nous sommes en excellente position pour améliorer le soutien à leur égard.

**Atteindre un consensus plus large au sein de l'ICA :** L'apport des membres a suscité bien des débats, en particulier pour les

positions sur les régimes de retraite. Le Conseil d'administration a reconnu que nos approches actuelles ne répondaient pas aux attentes des membres. Dans le cadre des travaux liés au plan stratégique, un groupe d'experts en matière de gouvernance (GEG) sur la politique publique présidé par Jacques Tremblay se penche sur la modification éventuelle de notre politique sur les positions publiques afin d'exiger l'apport des membres concernant les questions clés allant au-delà de l'expertise actuarielle technique.

### **Exercer une influence en politique**

**publique :** Mike Hale a dirigé avec efficacité la Commission sur les politiques publiques, publiant 25 mémoires, dont des positions publiques sur les soins de santé, les changements climatiques et les tests génétiques.

**Éducation :** La Direction de l'admissibilité et de la formation, dirigée par Angelita Graham, publiera un programme d'études destiné aux actuaires exerçant au Canada. Nous collaborons avec nos partenaires en éducation de la Society of Actuaries et de la Casualty Actuarial Society afin d'améliorer la formation des actuaires canadiens. Un nouveau Cours orienté vers la pratique (COP) sera instauré en 2018.

**Apport des employeurs :** Nous avons tenu des rencontres avec des employeurs afin de comprendre leur vision et leurs attentes envers l'ICA. Nous devons élargir notre programme de relations et notre dialogue avec les employeurs.

### **Orientation stratégique**

Le Conseil a évalué l'orientation stratégique de l'ICA en tenant des réunions et en recueillant les points de vue des membres et

## « L'Institut s'est employé activement à accroître la visibilité de la profession actuarielle canadienne dans les domaines traditionnels et émergents. »

5

de personnes externes à l'égard de l'ICA. Ces travaux ont donné lieu à quatre initiatives :

**Maintien d'une démarche proactive en politique publique :** Lors de la réunion du Conseil en juin, le GEG soumettra, pour fins d'approbation, une nouvelle approche comportant une participation accrue des membres.

**Éducation :** Définir notre stratégie d'éducation à long terme et réviser le COP.

**Établissement d'une Commission sur les pratiques émergentes :** Sous la direction de Claude Ferguson et de la DSM, nous consoliderons les démarches existantes et travaillerons avec des employeurs et d'autres organismes actuariels afin de mieux comprendre les débouchés futurs pour les actuaires.

**Amélioration de l'efficacité de l'ICA :** Un groupe dirigé par Dave Dickson et Michel Simard, et soutenu par un facilitateur externe, examine les façons d'améliorer l'efficacité des opérations de l'ICA et ses commissions.

Les régimes de retraite constituent un enjeu important pour le Canada et l'ICA a été actif à ce chapitre. La Commission consultative sur les régimes de retraite, dirigée par Michel St-Germain, a rédigé deux prises de position. De nombreuses

rencontres se sont également tenues, notamment sur le Régime de retraite de la province de l'Ontario, le projet de loi 57 au Québec, les recherches actuarielles sur les nouvelles méthodes de provisionnement et d'autres moyens d'améliorer le troisième pilier de notre système de retraite.

L'Institut s'est employé activement à accroître la visibilité de la profession actuarielle canadienne dans les domaines traditionnels et émergents. J'attends avec impatience la publication de l'Indice actuariel climatique et l'Indice actuariel des risques climatiques dans les prochains mois, constituant une application des techniques actuarielles dans des domaines émergents.

Une priorité du Conseil dans la dernière année visait à évaluer ce que servir le public signifie. Suite à une saine discussion publique, ce travail a mené à des modifications proposées aux Statuts administratifs en lien avec la déclaration de condamnations criminelles et la création d'un groupe de travail qui réévaluera la conformité au PPC. Nous sommes engagés à satisfaire au premier principe directeur de l'ICA, soit faire passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Nos travaux sont accomplis par les nombreux bénévoles et le personnel du siège social. Merci à tous de vos efforts. L'ICA est en excellente position pour jouir d'un avenir stimulant et satisfaisant. //

---

/ **1972**  
J. Clunas McKibbin devient  
la première femme élue  
au Conseil de l'ICA

---

/ **1973**  
Établissement de la  
Commission du bilinguisme

---

/ **1976**  
Premier examen actuariel offert  
en anglais et en français



## // Rapport du directeur général

6



/ Michel Simard, directeur général

L'année 2015-2016 a été sans contredit riche en événements intéressants et en changements importants. Les célébrations de notre 50e anniversaire, qui furent couronnées de succès, sont choses du passé, un nouveau gouvernement a été élu à Ottawa, les récentes modifications apportées à la législation sur les régimes de retraite au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario ont changé les règles du jeu auxquelles la majorité des Canadiens étaient habitués, et toutes les nations du monde se sont réunies à Paris pour atténuer les risques liés aux changements climatiques.

L'ICA a navigué sur ces eaux vierges et parfois houleuses, en maintenant le cap sur l'intérêt public. Nous avons connu des réussites et fait face à des défis, mais, en somme, l'année s'est avérée stimulante et productive. Nos bénévoles et membres du personnel ont, une fois de plus, fait preuve de dévouement et de talent dans

la mise en œuvre des opérations nécessaires à la réalisation de la vision et de la stratégie du Conseil d'administration. Ils méritent tout notre respect et toute notre gratitude et je suis persuadé que vous en conviendrez avec moi après avoir parcouru le présent rapport.

Comme vous le constaterez, nos projets sont nombreux et diversifiés. Ils vont de la définition du professionnalisme à l'établissement d'un programme d'études propre au Canada, à la révision fondamentale du Programme d'agrément universitaire, à la mise sur pied d'une Commission sur la gestion et le développement des bénévoles jusqu'à la révision de divers processus et politiques dans le but de simplifier nos opérations.

Il va sans dire que nous sommes aussi très enthousiastes à la perspective de faire notre part pour faire progresser l'ICA jusqu'en 2065. Notre nouveau plan stratégique vise l'amélioration de la gouvernance, l'autonomie de notre système d'éducation, une plus grande influence en matière de politique publique et le développement des pratiques émergentes. Il nous fait faire un pas important vers un avenir prometteur. Nous sommes également impatients de lancer un nouveau système de gestion des relations avec la clientèle qui aura pour effet de moderniser nos communications courantes avec les membres et d'autres parties intéressées significatives.

Je dis souvent aux membres du personnel que mon objectif est de faire du siège social de l'ICA un excellent endroit où travailler (et c'en est un!) et de faire de l'ICA la meilleure association professionnelle actuarielle du monde. Ce dernier objectif reste à prouver et nous continuons d'y veiller. Pour réussir, nous devons d'abord y croire ... //

---

/ 1977  
Adoption officielle de la  
Politique sur le bilinguisme

---

/ 1977  
Diffusion des normes sur  
les rapports financiers des  
sociétés d'assurance

---

/ 1978  
L'ICA embauche sa  
première employée

## // L'ICA en nombres

### NOMBRE DE MEMBRES

5 284



1 709



3 575

#### AFFILIÉS

13



4 9

#### ASSOCIÉS

1 365



529 836

#### CORRESPONDANTS

22



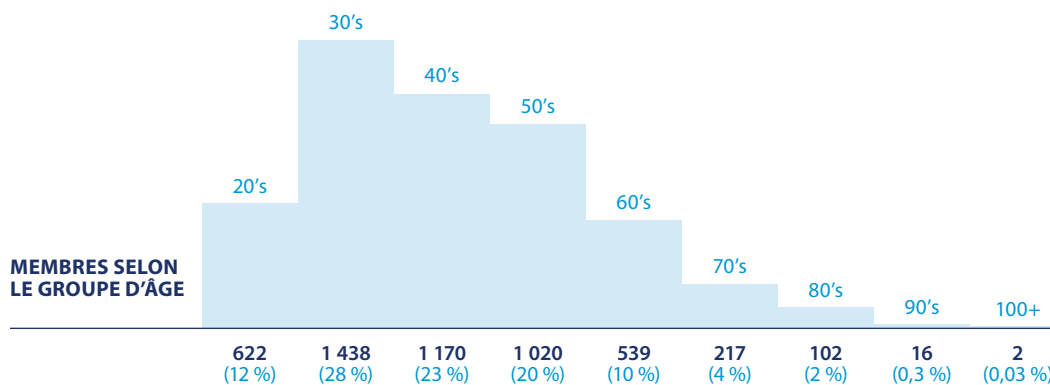
8 14

#### FELLOWS

3 884



1 168 2 716



Le graphique n'inclut pas les membres dont l'âge n'est pas fourni.

26

membres du personnel

143

commissions, sous-commissions et groupes de travail

555

bénévoles

4

directions

Les chiffres sont en vigueur à partir du 8 juin 2016.

#### / 1978

Le film *Billion Dollar Bubble* relate un important scandale dans l'histoire de l'assurance et des actions

#### / 1980

Colin Jack, un ancien président de l'ICA, est embauché à titre de premier directeur général

#### / 1980

Diffusion des normes sur l'évaluation des régimes de retraite



## // Rapport de la Direction de l'admissibilité et de la formation

8



/ Angelita Graham, présidente

Ce fut une autre année remplie d'activités pour la Direction de l'admissibilité et de la formation (DAF). Nous avons complété de nombreux projets amorcés en 2014-2015 et avons mis en œuvre de nouvelles initiatives au cours de la dernière année. Voici quelques faits saillants de l'année 2015-2016.

### Cours orienté vers la pratique (COP)

Le COP est en mutation. Depuis l'année 2000, le COP constitue un élément important de notre système d'éducation. Il offre aux candidats de niveau Fellow un espace interactif et pratique leur permettant d'apprendre et de partager leurs connaissances.

Plus complet, le nouveau COP – le COP 2.0 –, qui devrait être déployé en 2018, aborde quelques-unes des compétences que nous devons posséder pour être en mesure de concurrencer, maintenant et dans l'avenir, dans un monde en évolution rapide. Outre les ateliers propres à chaque domaine de pratique, le COP 2.0 intégrera du contenu en

communications, en administration des affaires et en professionnalisme. On aura grandement recours à des études de cas et à des ateliers en groupe afin de favoriser l'apprentissage.

Le plan de transition du COP sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration lors de sa réunion de juin 2016, puis présenté à la communauté élargie au cours des mois à venir.

### Groupe de travail sur la vision future en matière d'éducation de l'ICA

La DAF a récemment mis sur pied le Groupe de travail sur la vision future en matière d'éducation de l'ICA, lequel s'est vu confier le mandat d'examiner le système d'éducation d'un point de vue global. Cet examen comporte notamment une évaluation de la conception d'ensemble et une analyse coûts-avantages de nos diverses méthodes de prestation – que ce soit par l'intermédiaire de nos partenaires en éducation ou des programmes offerts par l'ICA.

Le groupe de travail discutera de ses constatations préliminaires avec le Conseil d'administration en juin et présentera à celui-ci son rapport définitif d'ici septembre 2016.

### Commission de l'éducation permanente

La Commission de l'éducation permanente (CEP) a amorcé un examen de la prestation des activités de perfectionnement professionnel continu (PPC) aux membres. Cet examen vise non seulement le contenu offert, mais également la structure des colloques et le moment auquel ils sont offerts afin de répondre aux besoins des membres. La formule/durée devrait-elle être modifiée? Convierait-il de travailler en collaboration avec des cabinets

---

/ 1980  
L'ICA adopte son premier logo

---

/ 1983  
Publication du premier document  
sur les techniques d'évaluation

---

/ 1984  
Introduction des Règles  
de déontologie

non actuariels compétents? Les réponses à ces questions éclaireront nos orientations quant à la prestation du PPC. Les résultats de cet examen sont attendus plus tard cette année.

## Réalisations additionnelles

La DAF a décerné deux nouvelles bourses d'études dans le cadre du Programme de bourses d'études supérieures pour l'année universitaire 2016-2017. Le comité de sélection a été impressionné du calibre des candidats.

Nous avons également mis au point le tout premier programme d'études de l'ICA, qui sera affiché sur le site Web de l'ICA au cours des mois à venir.

Nous avons complété la première révision fondamentale du Programme d'agrément universitaire (PAU), laquelle a montré le grand succès du programme depuis sa mise en place. Au cours des quatre dernières années, nous avons attribué plus de 350 crédits dans le cadre du PAU.

De plus, la DAF a ajouté l'Afrique du Sud à la liste d'organismes actuariels avec lesquels nous avons une entente de reconnaissance mutuelle (ERM). Nous avons également une ERM avec le Royaume-Uni, l'Australie et l'Irlande.

Enfin, j'aimerais remercier tous les membres de la direction et de ses commissions pour les efforts qu'ils ont déployés pour faire de cette année une autre année couronnée de succès pour la DAF. Un merci tout particulier aux employés du siège social, un groupe de personnes véritablement engagées et dévouées. Mon séjour à la DAF en tant que membre et présidente a été une aventure formidable et enrichissante. Je recommande vivement à mes confrères et consœurs de se porter bénévole au sein de l'ICA. //

# 350

crédits dans le cadre du  
Programme d'agrément  
universitaire

# 2

lauréats d'une bourse d'études  
supérieures

# 4

ententes de reconnaissance  
mutuelle avec des organismes  
actuariels étrangers

*« Nous avons complété la première révision fondamentale du PAU, laquelle a montré le grand succès du programme depuis sa mise en place. »*

---

/ **1987**  
Début de l'élaboration des  
normes de pratique consolidées

---

/ **1988**  
Création de la Commission  
sur les normes de pratique

---

/ **1989**  
Première séance d'examen spéciale  
parmi trois en vue d'augmenter le  
nombre d'actuares IARD au Canada

## // Rapport de la Direction des relations internationales

10



/ A. David Pelletier, président

La Direction des relations internationales (DRI) a été constituée en juin 2014. Il s'agit donc de notre deuxième rapport annuel à titre de direction. Étant donné que nous sommes en démarrage, nous avons dû, au cours de la dernière année, modifier le mandat de la DRI et de certaines de ses commissions pour tenir compte de leurs activités réelles et de celles que le reste de l'ICA croit que nous devrions exercer. Deux de ces modifications sont dignes de mention.

Avec l'approbation du Conseil d'administration, nous avons redéfini considérablement le mandat de la DRI. La modification la plus importante réside dans l'ajout d'un élément : « Élaborer et faire respecter de façon active une stratégie internationale pour l'ICA. » L'évolution internationale en actuariat à l'égard des relations, des questions d'ordre professionnel et technique, et de l'éducation revêt une importance croissante. L'ICA tirera profit d'un cadre stratégique au moment de prendre des décisions à ces égards.

L'autre modification importante de mandat concerne la Commission sur les normes comptables internationales (assurance). Le mandat se limitait à l'origine à « Fournir de la rétroaction (...) en matière d'élaboration de nouvelles normes internationales comptables et actuarielles aux fins de l'évaluation des produits d'assurance. » Cette commission avait formulé activement des commentaires à l'International Accounting Standards Board (IASB) et à l'Association actuarielle internationale (AAI) au cours de l'élaboration de leurs directives. Toutefois, la commission qui dirigerait la communication de l'évolution des dossiers aux commissions de l'ICA pertinentes et formulerait les premières réflexions relatives aux répercussions au Canada et les directives canadiennes supplémentaires, le cas échéant, n'avait pas été désignée. À la suite de discussions avec d'autres commissions de l'ICA pertinentes, ladite commission a accepté d'assumer ces fonctions.

Au cours de la dernière année, la DRI a travaillé aux côtés de cette commission, et de sa Commission sur les normes internationales en matière de pensions et d'avantages sociaux et sa Commission sur la réglementation internationale en assurance, aux fins de la préparation de plusieurs mémoires à l'intention de l'IASB, de l'AAI, de l'International Public Sector Accounting Standards Board et de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance. Un autre volet des fonctions de la DRI consiste à assurer la participation efficace de l'ICA au sein de l'AAI.

Nous nommons de solides représentants de l'ICA aux divers comités de l'AAI auxquels toutes les associations peuvent être représentées. Nous proposons aussi la candidature de membres de l'ICA à des postes de direction au sein de l'AAI et à d'autres postes au sein de ses comités

---

/ **1990**  
Introduction du « premier principe de M. Crawford », soit le premier principe directeur de l'ICA

---

/ **1991**  
Nombre total de Fellows : 1 584

---

/ **1991**  
Introduction d'un nouveau processus disciplinaire, qui fournit une divulgation accrue

importants à « composition limitée ». À l'heure actuelle, huit membres de l'ICA occupent ces postes clés, soit une augmentation substantielle par rapport aux années précédentes.

L'année 2026 peut sembler bien loin, mais l'AAI a entrepris le processus de candidature aux fins de la tenue du Congrès international quadriennal des actuaires. Un groupe de travail de la DRI travaillant étroitement avec le personnel du siège social pilote la préparation de notre candidature aux fins de la tenue de l'événement à Vancouver. Mais il y a concurrence et l'affaire est loin d'être conclue. Nous espérons cependant avoir de bonnes nouvelles à communiquer en novembre lorsque le Conseil de l'AAI rendra sa décision.

La DRI a accepté que l'ICA parraine financièrement une étude intéressante menée par l'AAI à l'échelle internationale et portant sur la profession et ses perspectives. La première phase du projet consiste en une enquête auprès des diverses associations professionnelles. Il sera intéressant de constater la mesure dans laquelle les opinions varient partout dans le monde et de voir ce que les organismes professionnels, à l'étranger et au Canada, devraient faire pour assurer leur succès futur. //

7

mémoires à l'IASB, l'AAI, l'IPSASB\* et l'AICA\*\*

15

membres de l'ICA au sein de comités de l'AAI

4

membres de l'ICA à deux nouveaux groupes de travail de l'AAI (services bancaires et mégadonnées)

46

bénévoles au sein de la DRI et ses sous-commissions

*« La modification la plus importante réside dans l'ajout d'un élément : "Élaborer et faire respecter de façon active une stratégie internationale pour l'ICA." »*

\* International Public Sector Accounting Standards Board

\*\* Association internationale des contrôleurs d'assurance

/ **1993**  
La Loi sur les sociétés d'assurances consacre le rôle de l'actuaire désigné dans la législation canadienne

/ **1993**  
Tenue du premier tribunal disciplinaire

/ **1994**  
Introduction des exigences de perfectionnement professionnel continu (PPC)

## // Rapport de la Direction des services aux membres

12



/ Marie-Hélène Malenfant, présidente

La Direction des services aux membres (DSM) a connu une année chargée. Étant donné que deux des quatre objectifs du nouveau plan stratégique du Conseil d'administration relèvent de la DSM, la prochaine année s'annonce encore plus chargée.

### Pratiques émergentes

Au cours de la dernière année, nous avons continué d'appuyer les pratiques émergentes des façons suivantes : création de la Commission sur la modélisation prédictive et de la Commission sur les pratiques émergentes; activités de la Commission sur les changements climatiques et la viabilité, dont la publication d'un document de recherche et d'une page Web de ressources; et activités de représentation de la Commission sur les applications en gestion du risque d'entreprise auprès d'organismes et de comités externes et création d'une page Web de ressources.

### Positions publiques

La Commission sur les positions publiques, présidée par Mike Hale, a publié six positions publiques portant sur divers sujets, dont répondre aux besoins des retraités canadiens futurs (élaborée par la Commission consultative sur les régimes de retraite, présidée par Michel St-Germain) et un régime national d'assurance-médicaments (élaborée par la Commission de la santé, présidée par Pierre-Yves Julien).

Dans le cadre du nouveau plan stratégique, le Conseil d'administration a mis sur pied le groupe d'experts en matière de gouvernance sur la politique publique chargé de revoir la stratégie et la démarche de l'ICA visant à exercer une influence en matière de politique publique dans l'optique de l'intérêt public. Les recommandations du groupe orienteront le contenu des positions publiques futures.

### Commission de recherche

La recherche joue un rôle de soutien important à l'égard des initiatives de l'ICA, particulièrement en ce qui concerne les positions publiques et les pratiques émergentes. En 2015-2016, la Commission de recherche a publié 16 documents. En 2016-2017, pour une première fois, l'ICA appuiera trois projets universitaires. Nous cherchons également des occasions de co-parrainage avec d'autres organismes actuariels, ce qui réduirait les coûts associés à certains projets.

### Bénévolat

Parmi les initiatives bénévoles qui ont été menées, mentionnons un sondage de la Commission des nouveaux membres auprès de 268 nouveaux membres de l'ICA (moins de cinq ans d'adhésion).

---

/ **1995**  
Diffusion de l'exposé-sondage des normes de pratique consolidées (« monstre vert »)

---

/ **1996**  
Le Canada remporte un appel d'offre pour héberger le Secrétariat de l'AAI à Ottawa

---

/ **1998**  
La Commission de déontologie remplace les commissions de discipline et de révision

La commission présentera un rapport à la DSM plus tard cette année. De plus, la Commission sur la gestion et le développement des bénévoles a été créée et est chargée de superviser la mise en place du système de gestion des bénévoles de l'ICA et des services connexes, qui comprennent le recrutement et le soutien aux bénévoles, la promotion des outils offerts sur le site Web de l'ICA, le soutien aux nouveaux présidents et le registre des bénévoles.

### Outils administratifs

Les membres de la DSM ont conçu deux outils administratifs visant à accroître la transparence et l'efficacité du travail de l'ICA et de ses bénévoles. Une nouvelle liste de contrôle principale aux fins des rapports de recherche permet aux membres de la DSM de faire le suivi des étapes accomplies avant l'approbation d'un document étant donné que certains projets peuvent s'échelonner sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Un nouveau guide d'accompagnement des représentants de direction de l'ICA vise à assurer la communication et la coordination adéquates de l'information et des activités.

J'aimerais remercier personnellement tous les bénévoles œuvrant sous la structure de la DSM, ainsi que mes collègues de la direction pour l'excellent travail accompli cette année. Merci. Ensemble, nous faisons une différence. Je remercie aussi tout le formidable personnel du siège social, qui se consacre jour après jour à nous assurer son soutien. J'ai hâte de relever les nouveaux défis qui nous attendent! //

250+

bénévoles sous la DSM

13

422k \$

affectés à des projets de recherche

3

nouvelles commissions

« *Le nouveau guide d'accompagnement des représentants de direction de l'ICA vise à assurer la communication et la coordination adéquates de l'information et des activités.* »

/ **1998**  
Rabais de 100 \$ sur la cotisation pour ceux recevant les publications électroniques uniquement

/ **2000**  
Création du Cours orienté vers la pratique

/ **2000**  
Restructuration de l'ICA, établissant le Conseil d'administration et trois directions



## // Rapport de la Direction de la pratique actuarielle

14



/ Pierre Dionne, président

**A**u cours de la dernière année, la Direction de la pratique actuarielle (DPA) a publié 12 notes éducatives et deux documents de recherche. Ces notes comprenaient les notes éducatives annuelles habituelles telles que les Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2015, les Conseils pour 2015 à l'intention de l'actuaire désigné des assureurs IARD, les Hypothèses pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité avec date de calcul entre le 31 décembre 2015 et le 30 décembre 2016, ainsi que des mises à jour trimestrielles.

Au nombre des notes éducatives nouvelles ou révisées publiées en 2015-2016, mentionnons : Hypothèses de placement utilisées dans l'évaluation du passif des contrats d'assurance de personnes, Utilisation de modèles (ébauche), Événements subséquents, Établissement des hypothèses non économiques de meilleure

estimation liées aux régimes publics d'assurance pour préjudices corporels, Établissement des taux d'actualisation fondés sur la meilleure estimation aux fins des évaluations de provisionnement sur base de continuité et Établissement de la courbe de rendement sans risque de défaut d'un marché à l'équilibre pour le scénario de base. La DPA a aussi publié un document de recherche sur l'agrégation et la diversification des risques et un rapport sur le sondage concernant le dispositif ORSA de l'ICA.

La publication de notes éducatives et de documents de recherche ne constitue qu'un volet du travail de la DPA. Par l'intermédiaire de 10 commissions et d'un groupe de travail, la DPA travaille étroitement avec le Conseil des normes actuarielles (CNA), le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), la Commission des services financiers de l'Ontario, l'Autorité des marchés financiers et d'autres organismes de réglementation provinciaux afin de façonner les normes et règlements futurs. À titre d'exemple, nous avons formulé des commentaires préalablement à la publication du nouveau Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF et réagi au nom de l'ICA suite à la publication de l'ébauche des lignes directrices. En qualité de président de la DPA, j'assiste à toutes les réunions du CNA et je formule des commentaires concernant les modifications proposées aux normes actuarielles. Avec la direction de l'ICA, nous avons des réunions annuelles avec tous les organismes de réglementation susmentionnés.

Cette année, la DPA a pris en charge les inventaires des compétences et des connaissances (ICC) afin d'en faire la mise à jour et de créer une page d'accueil spéciale sur le site Web de l'ICA. Les ressources suggérées dans les ICC feront

---

### / 2001

Lancement du Programme de remise des prix de reconnaissance aux bénévoles

---

### / 2002

Diffusion définitive des normes de pratique consolidées

---

### / 2005

Jack Nicholson joue le rôle d'un actuaire travaillant pour une société d'assurance dans *About Schmidt*

l'objet d'une mise à jour continue suivant la publication de nouvelles notes éducatives et l'évolution de la réglementation au Canada.

Nous travaillons également, en collaboration avec le BSIF, à un projet qui consiste à examiner les chevauchements qui existent entre l'examen dynamique de suffisance du capital et le dispositif ORSA en tenant compte des différents responsables et auditeurs. Nous communiquerons des précisions à ce sujet au cours de l'année à venir.

Tout ce travail ne pourrait être accompli sans les 120 bénévoles qui œuvrent au sein de la DPA et de ses commissions. Je profite de cette occasion pour exprimer mes plus sincères remerciements à chacun d'entre eux pour leur dévouement et leurs efforts. //

12

notes  
éducatives

4

ICC publiés

15

10

commissions et  
un groupe de  
travail

120

bénévoles sous la DPA

*« La DPA travaille étroitement avec le Conseil des normes actuarielles, le Bureau du surintendant des institutions financières, la Commission des services financiers de l'Ontario, l'Autorité des marchés financiers et d'autres organismes de réglementation provinciaux afin de façonner les normes et règlements futurs. »*

## // Rapport sur la déontologie

16



/ Doug Brooks, président, Commission de déontologie

Le rôle principal de la Commission de déontologie (CD) consiste à renforcer l'objectif de professionnalisme et de protection de l'intérêt public de l'ICA. Ainsi, la CD n'a pas d'objectifs mesurables à atteindre. Bien que nous tenions des statistiques quant au nombre de dossiers traités, aucun objectif « souhaitable » ne peut vraiment être établi à ce chapitre. Nous souhaiterions tous que la CD soit contrainte à se tourner les pouces, mais la réalité est telle qu'il y aura toujours des situations nécessitant une enquête.

Les dossiers sont soumis à la commission de diverses façons. La plupart du temps, il s'agit d'une plainte déposée par un actuaire contre un autre actuaire pour transgression perçue des Règles de déontologie ou des normes de pratique. En 2015, 12 des 16 dossiers ouverts appartenaient à cette catégorie (dont huit

étaient reliés). Il arrive, à l'occasion, qu'un non-actuaire dépose une plainte contre un actuaire. En 2015, il y a eu deux cas de ce genre.

L'autre façon dont les dossiers sont soumis à la commission résulte d'une surveillance médiatique visant à repérer toute mention d'actuaires. Il s'agit souvent d'affaires qui sont devant les tribunaux ou d'une mention à caractère négatif visant un actuaire dans une manchette des actualités. Deux dossiers de ce genre ont été ouverts en 2015.

Malheureusement, compte tenu de la nécessité de faire preuve d'une extrême rigueur lors des enquêtes – à la fois pour atteindre les objectifs susmentionnés et pour garantir que les actuaires visés soient traités de manière juste et équitable –, ces dossiers sont longs à résoudre. En 2015, quatre dossiers ont été clos. Toutefois, trois d'entre eux avaient été soumis avant 2015, et celui qui avait été ouvert en 2015 a été rejeté à la suite d'un examen initial de la CD selon lequel il n'y avait eu aucune transgression significative des normes. Deux des nouveaux dossiers ouverts en 2015 ont été rejetés au début de l'exercice 2016.

Les dossiers traités portent sur des thèmes récurrents. Évidemment, de nombreux dossiers portent sur la mise en application adéquate des normes actuarielles, en particulier dans le domaine des régimes de retraite. D'autres situations concernent toutefois la conduite générale. Particulièrement en 2015, dans certains cas, la nécessité de collaborer avec la CD a posé problème. En vertu des Règles de déontologie, les actuaires ont l'obligation d'accorder leur entière collaboration à la CD. Il

---

/ **2007**  
Création du Conseil de surveillance  
des normes actuarielles

---

/ **2008**  
Le siège social de l'ICA embauche  
son premier actuaire résident

---

/ **2008**  
Le Bulletin de l'ICA adopte  
un virage électronique et  
le (e)Bulletin est lancé

importe que chacun le comprenne et s'assure que ses clients le comprennent aussi.

Il importe de souligner que la CD ne répond pas aux questions concernant des situations hypothétiques présentées par des membres. Il convient d'aborder ces questions avec les commissions de pratique spécifiques. Nous avons reçu plusieurs demandes de ce genre et les avons transmises aux commissions concernées. //

4

dossiers clos

16

nouveaux  
dossiers

17

*« Nous souhaiterions tous que la CD soit contrainte à se tourner les pouces, mais la réalité est telle qu'il y aura toujours des situations nécessitant une enquête. »*

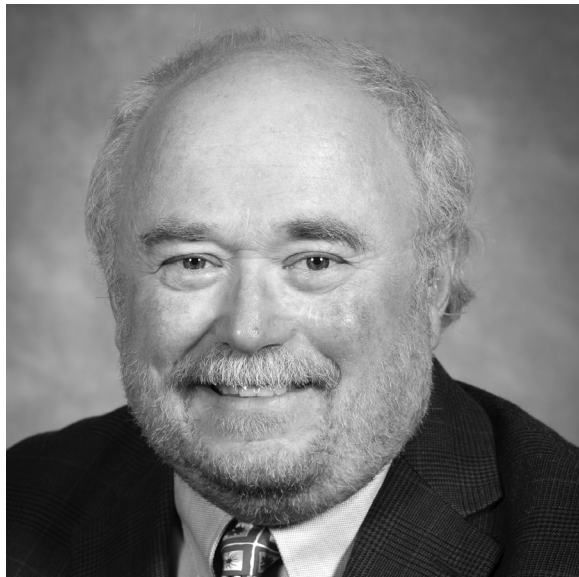
## Principes directeurs

**PREMIER PRINCIPE DIRECTEUR :** Dans la conduite de ses activités et programmes, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

**TROISIÈME PRINCIPE DIRECTEUR :** L'Institut élabore des normes de pratique professionnelle et des règles de déontologie et, par l'entremise de son processus disciplinaire, veille à ce qu'elles soient respectées par ses membres.

## // Rapport du secrétaire-trésorier

18



/ John Dark, président, Commission sur les ressources humaines, la finance et la vérification (CRHFV)

Le volet « **ressources humaines** » de nos activités comprenait un examen annuel de l'enveloppe disponible aux fins des augmentations salariales entrant en vigueur en avril 2016, l'approbation d'un nouveau poste en marketing et une recommandation de la CRHFV acceptée par le Conseil d'administration d'agrandir les bureaux du siège social en utilisant les locaux adjacents. Nous disposerons ainsi de plus d'espace pour les réunions et le personnel, en jouissant d'une capacité d'expansion au besoin.

Il y a eu un certain roulement de personnel au cours de l'année, mais au moment d'écrire ces lignes, notre effectif est complet.

Du côté « **vérification** », je suis heureux de déclarer que le vérificateur n'a émis aucune réserve.

Ce qui m'amène maintenant au volet « **finance** ».

En 2015-16, l'ICA a enregistré un déficit de 244 361 \$ sur un revenu total de 6,5 M \$, comparativement à un déficit prévu de 498 600 \$, soit un écart positif de 254 239 \$. Nous avons réduit le déficit grâce à une augmentation des recettes et une réduction des dépenses, à savoir une augmentation du nombre de membres, des cotisations et du revenu des placements; des délais concernant le projet de plateforme de gestion des relations avec la clientèle; des dépenses moins élevées que prévu pour les activités du 50<sup>e</sup> anniversaire; des fonds destinés aux relations publiques et gouvernementales n'étant pas nécessaires dans la mesure prévue initialement; et des économies réalisées au chapitre des frais de déplacement et de réunion.

Les actifs investis de l'ICA sont comptabilisés à leur valeur marchande plutôt qu'à leur prix d'achat, alors tout(e) gain ou perte non réalisé(e) sur les actifs investis est comptabilisé(e) dans l'état des résultats d'exploitation. Au cours de l'année financière 2015-16, l'ICA a enregistré une perte non réalisée de 204 265 \$.

Deux initiatives budgétaires en 2015-16 ont eu une incidence sur nos résultats :

**Budget pour la recherche** – N'étant plus un élément compensatoire dans le budget et la recherche occupant une importance accrue dans notre proposition de valeur et notre plan stratégique, nous inscrivons maintenant au budget une somme égale à 9,5 % du revenu de cotisation net au titre de la Commission de recherche, qu'elle destina à ses projets. En 2016-17, l'engagement budgétaire pour la recherche se chiffrera à environ 459 000 \$. La totalité du montant prévu au budget sera affectée annuellement, même si la commission n'utilise pas l'intégralité de la somme

---

/ **2012**  
Introduction du titre AICA  
pour les associés

---

/ **2012**  
Établissement de la stratégie sur  
10 ans en matière d'éducation

---

/ **2014**  
Le Conseil d'administration  
établit la Direction des  
relations internationales

inscrite à son budget, l'excédent sera affecté aux projets de recherche futurs. Ainsi, la somme de 183 705 \$ a été reportée du budget 2015-16.

**Frais disciplinaires** – Par le passé, une estimation budgétaire était prévue pour le financement de tribunaux disciplinaires potentiels. Il est impossible de prédire ces coûts. Dorénavant, notre budget opérationnel prévoira un montant représentant les coûts hors tribunaux liés à l'exécution du processus disciplinaire. Ces coûts sont plus ou moins prévisibles. Les frais des tribunaux seront payés à même un nouvel actif net grevé d'affectation interne à cette fin. Ce fonds a été établi à 750 000 \$ (en fonction d'une analyse des coûts rétrospectifs). En 2015-16, la somme de 213 720 \$ a été dépensée pour un tribunal. Compte tenu du déficit projeté, nous ne rétablirons pas le fonds affecté à hauteur de 750 000 \$, mais le ferons dès que les finances le permettront.

## Plan d'activités triennal

À l'aide des rapports préparés par notre actuaire résident, Chris Fievoli, nous avons préparé des projections sur trois ans des revenus de cotisations et les avons comparées avec les projections sur trois ans des dépenses, nous permettant de prévoir ce que sera dans trois ans l'actif non affecté. Le niveau de nos actifs non affectés nous préoccupait, car il avait augmenté pour finalement dépasser notre objectif se situant entre 50 % et 80 % de nos dépenses annuelles.

Les actifs non affectés se chiffrent à 4 433 678 \$, ce qui représente 69 % des recettes prévues de 6 465 676 \$ inscrites au budget de l'exercice 2016-17 approuvé par le Conseil (conforme aux lignes directrices). On prévoit que le budget global de 2016-17 sera déficitaire de 181 800 \$.

Bien qu'un deuxième déficit consécutif ne soit pas souhaitable, la tendance est à la baisse et cette situation est attribuable au report de plusieurs éléments. À long terme, grâce à l'augmentation des adhésions, nous envisageons un retour vers une position excédentaire. //

19

244 361 \$

Déficit de 244 361 \$ en 2015–2016

181 800 \$

Déficit projeté de 181 800 \$ en 2016–2017

*« À long terme, grâce à l'augmentation des adhésions, nous envisageons un retour vers une position excédentaire. »*



## // Lauréats des prix aux bénévoles 2015

20

### Lauréats de la palme d'or



Michael Banks

Leonard Pressey

### Lauréats de la palme d'argent

Stephen Cheng, Alexis Gerbeau, Sharon Giffen, Michel Giguère, Angelita Graham, Ian Karp, Denise Lang, Denis Latulippe, B. Dale Mathews, Robert McKay, Deborah McMillan, Jean-Claude Ménard, Bernard Naumann, Johanne Papillon, Mario Robitaille, Peter Treichel, A. Kim Young

### Lauréats de la palme de bronze

Rohana Ambagaspitiya, Alison Begley, Jeremy Bell, Luc Bergeron, Claire Bilodeau, Isabelle Bouchard, Jacques Boudreau, Margaret Brandl, Maxime-Frédéric Brochu-Leclair, Benoît Carrier, France Déziel, Wesley Foerster, Edward Gibson, Ashley Goorachurn, Lynn Grenier-Lew, Frédéric Jacques, Melissa Kirshenbaum, Julie-Linda Laforce, Isabelle Larouche, Richard Larouche, Stéphane Levert, Linda Maillet, Raul Martin, Jared Mickall, Michael Millns, Michel Montambeault, Dean Newell, Kamran Quavi, Martin Raymond, Nikolai Serykh, Peter Snyder, Evelyn Somer, Rémi Villeneuve, Carole Vincent, Stanley Warawa, Michael Williams

### Anciens présidents

À travers l'histoire, les anciens présidents de l'ICA, ayant déjà atteint le plus haut niveau de reconnaissance au sein de l'ICA, étaient exclus du processus de reconnaissance bénévole dans le but de se concentrer sur les bénévoles de tous les jours et de les encourager. En l'honneur du 50<sup>e</sup> anniversaire, cette politique a été modifiée afin que tous les membres, y compris les anciens présidents, qui ont atteint un niveau de contribution bénévole, se voient remettre un prix de reconnaissance.

### Lauréats de la palme d'or

James A. Brierley, Robert L. Brown, M. David R. Brown, Morris W. Chambers, Christopher D. Chapman, Kenneth T. Clark, J. Dickson Crawford, Micheline Dionne, Marc Fernet, L. Blake Fewster, Normand Gendron, Yves Guérard, Michael A. Hale, Neville S. Henderson, Peter C. Hirst, Jacques Lafrance, Robin B. Leckie, Mike Lombardi, Jean-Louis Massé, W. Paul McCrossan, C.S. (Kit) Moore, Peter F. Morse, James H. Murta, David J. Oakden, Harry H. Panjer, A. David Pelletier, Michael Rosenfelder, Kurt K. von Schilling, Stuart F. Wason

### Lauréats de la palme d'argent

Jacques Cloutier, Robert C. Dowsett, Charles T.P. Galloway

### Lauréats de la palme de bronze

John T. Birkenshaw, E. Sydney Jackson

# LE 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

21

L'année 2015-2016, une année charnière, a été remplie d'événements visant à souligner notre 50<sup>e</sup> anniversaire.

Les célébrations se sont amorcées par une webémission spéciale de l'ICA (*Célébrons 50 ans d'excellence actuarielle – Faits saillants de l'histoire de l'ICA et ses perspectives d'avenir*) tenue le 18 mars 2015, soit le jour du 50<sup>e</sup> anniversaire de la loi fédérale en vertu de laquelle l'ICA a été constitué. Plus de 1 500 membres y ont participé.

Plus de 600 personnes ont pris part à l'Assemblée annuelle à Ottawa, dont le point saillant a été pour plusieurs la réception gala et le dîner du 50<sup>e</sup> anniversaire. Les conférenciers d'honneur Rex Murphy, Jeff Rubin et David Suzuki ont contribué à marquer l'événement, de même qu'un groupe de journalistes canadiens de renom, dont la séance s'est vu attribuer les meilleures cotes d'appréciation. Six bénévoles remarquables se sont vu décerner le prestigieux Prix du président par Jacques Tremblay, qui était alors président.

L'ICA a reçu des lettres de félicitations de la part du gouverneur général David Johnston, du Premier ministre à l'époque Stephen Harper, de la Première ministre de l'Ontario

Kathleen Wynne, du maire d'Ottawa Jim Watson et du président de l'Association actuarielle internationale Fred Rowley. En octobre, l'Institute of Actuaries du Japon a remis un cadeau commémoratif au président Rob Stapleford.

Pendant l'année 2015-2016, les communications de l'Institut ont été marquées d'un logo spécial commémorant le 50<sup>e</sup> anniversaire. L'Institut a lancé le nouveau programme Retour à l'école visant à accroître la notoriété de la profession actuarielle auprès des élèves du secondaire. Dix-huit membres de l'ICA ont présenté 28 exposés devant un total de 1 100 élèves. Le programme Retour à l'école a été si bien accueilli qu'il est devenu un programme annuel.

L'année anniversaire s'est conclue par l'impression du livre-souvenir d'histoire orale de l'ICA *Notre histoire. Nos réussites*. Plus de 40 membres de l'ICA y racontent des souvenirs de leurs expériences au sein de l'Institut, présentant l'histoire de l'organisation de façon très personnelle.

L'ICA a évolué pendant ses 50 années d'histoire et continuera de le faire. Les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire nous ont aidés à nous remémorer d'où nous venons et à regarder vers l'avenir... vers 2065. //

ACTUAIRES  
PROFESSIONNELS DE L'AVENIR



ACTUARIES  
PROFESSIONALS OF THE FUTURE

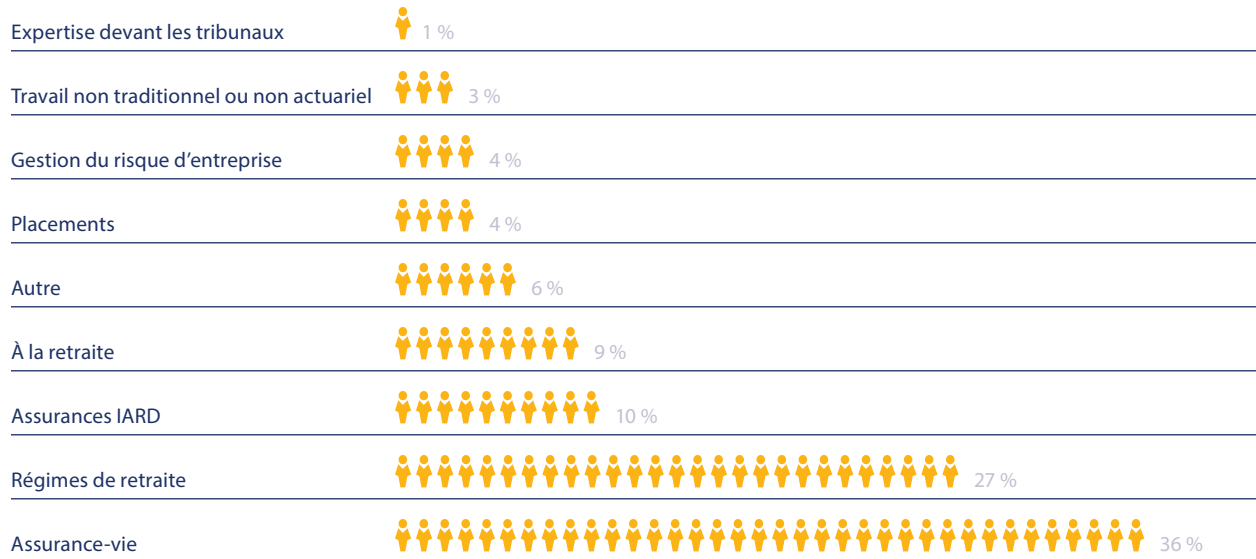
## // Où les membres de l'ICA travaillent

22



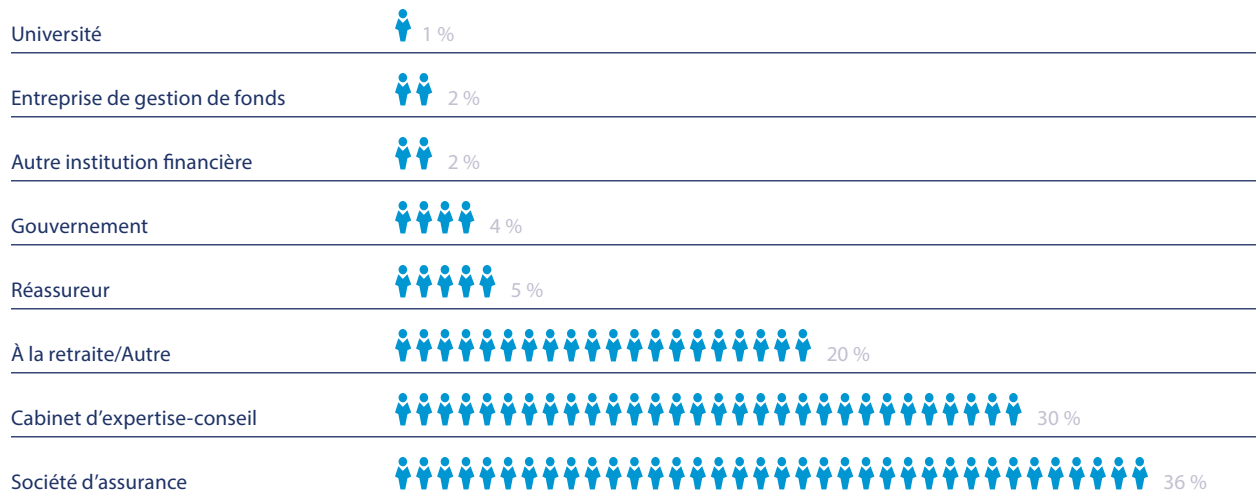
/ 10 %	OUEST ET NORD DU CANADA
/ 47 %	ONTARIO
/ 30 %	QUÉBEC
/ 2 %	EST DU CANADA
/ 11 %	INTERNATIONAL

## // Domaines de pratique des membres de l'ICA



*Le graphique n'inclut pas les membres qui n'ont pas précisé de domaine de pratique (y compris « autre »).*

## // Répartition des FICA selon le type d'employeur



*Le graphique n'inclut pas les membres qui n'ont pas précisé de type d'employeur (y compris « autre »).*

## Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

---

### Aux membres de l'Institut canadien des actuaires

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 31 mars 2016 et l'état résumé des résultats pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que la note annexée, sont tirés des états financiers audités de l'Institut canadien des actuaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2016. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 7 juin 2016.

Les états financiers résumés ne contiennent pas tous les états et toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de l'Institut canadien des actuaires.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités conformément sur la base décrite dans la note 1.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

### Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de l'Institut canadien des actuaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément sur la base décrite dans la note 1.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Ottawa (Ontario)  
Le 27 juin 2016

## // États financiers résumés

<b>État résumé de la situation financière au 31 mars 2016 et comparaisons pour 2015</b>	<b>2016 (000 \$)</b>	<b>2015 (000 \$)</b>
<b>Actif</b>		
Court terme		
Encaisse	2 512 \$	2 685 \$
Débiteurs	21	9
Frais payés d'avance	264	298
Placements	431	418
	3 228	3 410
Placements	4 067	4 118
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	493	378
	<b>7 788 \$</b>	<b>7 906 \$</b>
<b>Passif</b>		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	671 \$	691 \$
Produits reportés	1 284	1 138
	1 955	1 829
<b>Actif net</b>		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	493	378
Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires	536	-
Grevé d'affectation interne - recherche	370	209
Non affecté	4 434	5 490
	<b>7 788 \$</b>	<b>7 906 \$</b>
<b>État résumé des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 et comparaisons pour 2015</b>		
<b>Produits</b>		
Cotisations des membres	4 528 \$	4 248 \$
Assemblées générales et colloques	1 665	1 416
Variation de la juste valeur des placements	(204)	202
Produits de placements	192	174
Publicité et divers	73	80
	6 254	6 120
<b>Charges</b>		
Assemblées générales et colloques	1 099 \$	806 \$
Salaires et avantages sociaux des employés	2 551	2 263
Loyer et charges de fonctionnement	314	326
Honoraires professionnels	892	804
Remboursements de frais de voyages, frais de réunions et prix aux bénévoles	499	420
Impression, traduction, fournitures et services	330	319
Dotations en personnel, déplacements et divers	338	363
Recherche - études et sondages	261	256
Tribunaux disciplinaires	214	-
	6 498	5 557
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(244) \$</b>	<b>563 \$</b>

### Note 1:

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers complets audités, qui ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, en date du 31 mars 2016 et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige que la direction détermine l'information qui doit être présentée afin qu'ils soient constants, dans tous leurs aspects significatifs avec, ou qu'ils représentent un juste résumé, des états financiers audités.

La direction a préparé ces états financiers résumés en utilisant les critères suivants :

- les états financiers résumés comprennent l'état de la situation financière et l'état des résultats;
- la direction a déterminé que les états de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie ne donnent pas d'information additionnelle utile, alors ils ne sont pas inclus dans les états financiers résumés;
- l'information dans les états financiers résumés correspond à l'information dans les états financiers complets audités, incluant les informations comparatives et tous les sous-totaux et totaux importants; et
- dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers résumés contiennent l'information nécessaire pour éviter de fausser ou masquer les éléments divulgués dans les états financiers complets audités.

Les copies des états financiers audités au 31 mars 2016 sont disponibles sur le site Web de l'ICA.



## **Institut canadien des actuaires**

360, rue Albert, bureau 1740  
Ottawa, ON K1R 7X7

**Tél.** : 613-236-8196

**Télééc.** : 613-233-4552

**Courriel** : [siege.social@cia-ica.ca](mailto:siege.social@cia-ica.ca)

 [CanadianInstituteofActuaries](#)

 [ICA\\_Actuaires](#)

 [canadian-institute-of-actuaries](#)

[www.cia-ica.ca](http://www.cia-ica.ca)

Canadian  
Institute of  
Actuaries  Institut  
canadien  
des actuaires